## FICHE DE DEMANDE D'AIDE Exceptionnelle

## TRAVAUX CATASTROPHES NATURELLES 2023 / 2024

Réfection des dégâts occasionnés par des intempéries liés aux catastrophes naturelles reconnues Budget total de l'action 13 461 €

Club: Nom / Prénom du Président de Club: Adresse: Ville: N° homologation FFTir	N° club: 11
DESCRIPTION DES TRAVAUX A REALISER	
DEPOT DES DOSSIERS	
Dossier à envoyer à la Ligue dans les 15 jours suivant le sinistre.  Pièces à fournir:  ✓ La fiche de demande d'aide dûment complétée  ✓ Attestation de la Mairie certifiant l'état de catastrophe sur le stand pour la saison 2023 / 2024  ✓ Les photos avant travaux  ✓ Le(s) devis du montant des travaux à réaliser (datant au plus tôt du 01/09/2023)  ✓ Accord de la Mairie (pour l'exécution des travaux)	
Accord de la Mairie (pour l'execution des travaux)	
ENGAGEMENT DU CLUB	
Je soussigné(e), Président(e) du Club de tir, atteste que cette demande est conforme aux directives du Comité Directeur du club et que la somme éventuellement octroyée par la Ligue sera totalement et exclusivement utilisée pour les travaux demandés et accordés.  Je m'engage à ce que les travaux soient réalisés dès que possible.  Joindre obligatoirement les factures ainsi que les photos après travaux.	
Date: Signature et	cachet du Club
AVIS DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION	
Avis de la commission : Avis favorable	Avis défavorable